

RISQUES  
INDUSTRIELS  
MAJEURS

les bons  
reflexes  
.com

ACTION  
LABELLISÉE

# /// LES MATINALES DE L'IRMa

▶ LE 14 OCTOBRE 2021

/// ENTRÉE GRATUITE

▶ DE 9H30 À 12H  
ACCUEIL CAFÉ 9H

▶ À GRENOBLE (38)

**irma**

INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

## ACTEURS ÉCONOMIQUES ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : COMMENT GARANTIR LA MISE À L'ABRI DES USAGERS FACE AUX RISQUES ?

INTERVENTIONS DE :

**MARITXU PENEZ,**  
CAUX SEINE AGGLO ET AEPJR  
**JACQUES-OLIVIER PANIER,**  
MAIRIE DE SAINT-FONS

**SOCIÉTÉ ORTEC**

LIEU :

AUDITORIUM DU MUSÉE DE GRENOBLE  
5 PLACE LAVALETTE  
38000 GRENOBLE

INSCRIPTION EN LIGNE  
SUR LE SITE INTERNET :

[WWW.IRMA-GRENOBLE.COM](http://WWW.IRMA-GRENOBLE.COM)

OU PAR TÉLÉPHONE

AU 04 76 47 73 73

Des entreprises, commerces, musées, bibliothèques et bien d'autres établissements recevant du public (ERP) sont situés en zone à risques naturels ou technologiques. Comment les responsables de ces établissements sont-ils informés des risques auxquels ils sont exposés ? Quelles sont les obligations en matière de protection des usagers et des biens (dans le cadre des plans de prévention des risques par exemple) ? Quelles dispositions peuvent être mises en place pour préparer la mise à l'abri des personnes en cas d'événement à risque ? Par quelles démarches territoriales peut-on accompagner les établissements ?

AVEC  
LE SOUTIEN  
DE





## PROGRAMME

- ▶ Obligations et réglementations applicables
- ▶ Mise en place de plans de mise à l'abri et témoignages
- ▶ Démarche de généralisation et accompagnement des établissements

L'accès à la salle sera soumis aux règles sanitaires en vigueur (passe sanitaire et port du masque).

Les conférences seront également accessibles gratuitement sur inscription en visioconférence (modalités pratiques et inscriptions sur notre site internet).



[WWW.IRMA-GRENOBLE.COM](http://WWW.IRMA-GRENOBLE.COM)



## INTERVENANTS



**Maritxu PENEZ** est responsable du service risques majeurs à Caux Seine agglo.

L'agglomération a mené une démarche globale pour la prévention des risques dont la mise à l'abri dans les établissements avec l'Association des entreprises de Port-Jérôme et de sa région (AEPJR).

L'AEPJR est une association qui regroupe 43 industriels installés à Port-Jérôme ou dans la vallée du Commerce.

**Jacques-Olivier PANIER** est chef du service prévention des risques à Saint-Fons.

La ville est concernée par différents risques naturels et technologiques et reçoit sur son territoire des sites industriels classés Seveso seuil haut.

Elle a notamment déployé des plans d'organisation et de mise en sûreté (POMSE) afin d'assurer la protection des personnels et usagers dans les ERP.

**Le Groupe ORTEC** est une entreprise de services à l'industrie, l'énergie, l'environnement et l'aéronautique, proposant études et travaux dans ses secteurs d'activité.

Elle est implantée sur de nombreux sites exposés aux risques industriels et a conduit des démarches préventives visant à assurer la mise en protection de ses personnels.